

CLUB ALPIN FRANÇAIS

Reconnu d'utilité publique par décret du 31 mars 1895.



SECTION

DES

PYRÉNÉES CENTRALES

TOULOUSE

Toulouse, le

189

Mon cher ami

Je reçois à l'instant la
lettre de Candurban et
vous l'enverrai -

Le traité ne dit rien de
la durée, de temps -

Avons nous un an,
deux ans, trois ans pour
l'exploitation de la grève?

Je vais écrire à l'abbé
à ce sujet.

quand allez vous à



Mersaules ? Prière
de me le faire savoir -
surtout par de publicité

Si vous ne voulez pas
une nuit de curieux
venir barbouiller les
parois de la grève.

Il faudra encore agir
avec mystère au
sujet du dessin -

Bien et cordé

Jeley

